

**Objet :** Communication de Santé publique France : nouvelle version de la seringue Vpex INI 1D00150.

*Nous vous remercions de diffuser le présent message aux professionnels concernés :*

Bonjour,

Nous vous transmettons ci-dessous une **communication importante de Santé Publique France** relative à la distribution de la **nouvelle version de la seringue Vpex INI 1D00150.**

Depuis plusieurs semaines maintenant, Santé Publique France (SpF) distribue deux types de seringues d'administration serties, du même fournisseur VPEX :

- Seringue 1ml sertie avec aiguilles 25G 25mm (Hunan) ; réf21000 (RéfSpF 1D00138)
- Seringue 1ml sertie avec aiguilles 25G 25mm (INI) ; réf215000 (RéfSpF 1D00150)

Les quelques remontées sur la référence INI, que ce soit au niveau qualité ou encore sur les difficultés à extraire les doses surnuméraires de manière systématique pour certains ont poussé SpF à mener plusieurs actions auprès du producteur :

- Amélioration de la graduation : pas de 0.02ml pour une meilleure lisibilité
- Amélioration du volume mort (de 8 à 6  $\mu$ L)
- Amélioration du nominal de la seringue pour limiter le surdosage
- Changement de la couleur du capuchon pour le rendre transparent

Le résultat de ces actions est la production d'une version améliorée de la référence INI maintenant disponible dans les stocks de SpF. Cette nouvelle référence sera distribuée dans des cartons imprimés en bleu permettant une identification rapide de cette nouvelle version. Spf possède encore néanmoins quelques cartons encore imprimés en noir pour cette nouvelle référence. Ces cartons imprimés en noir disparaîtront après les deux premières livraisons.

⇒ Vous trouverez en pièce jointe les éléments détaillés sur ce matériel.

**A partir du vendredi 25 juin, les livraisons de dispositifs médicaux réalisées par SpF seront réalisées avec cette nouvelle version de la seringue Vpex INI, à hauteur de 25% des kits d'administration distribués. La première version de la référence INI ne sera plus du tout distribuée.**

Bien cordialement,

**La Cellule Régionale d'Appui et de Pilotage Sanitaire**

05.57.01.44.91

[ars33-crise@ars.sante.fr](mailto:ars33-crise@ars.sante.fr)

**Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine**

